L'enseignement privé reste à la semaine de quatre jours

Contrairement au public, l'enseignement catholique maintient dans l'Aube, la semaine de quatre jours pour la rentrée 2014.

'information bruissait depuis plusieurs semaines, c'est désormais officiel. L'enseignement catholique aubois restera à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine. Non pas qu'il soit contre la réforme des rythmes scolaires. Il n'entend pas évacuer la question mais plutôt apporter dans les mois et les années à venir des réponses originales. « Il y a un ensemble de contraintes qui font que nous ne passerons pas au modèle de quatre jours et demi », reconnaît Hervé Dory, directeur inter-diocésain de l'enseignement catholique Aube-Haute-Marne.

Fruit d'une réflexion menée en concertation avec les chefs d'établissement du privé du département, cette décision motivée s'appuie sur plusieurs constatations. Non seulement. « nous avons fait attention aux souhaits des familles, mis en lumière par des enquêtes menées. dans certains établissements », mais « nous avons observé que la réforme des rythmes scolaires n'allait pas réduire la présence des élèves dans l'école. L'amplitude de leur présence étant liée. entre autres, à l'activité professionnelle des parents, qui ne va



Hervé Dory : « Il y aura des aménagements du temps scolaire. »

« Dans le cadre de l'institution et des moyens, il faut trouver une réponse adaptée. »

pas être modifiée.»

Un argument de poids auquel vient s'ajouter celui de la contrainte économique, dans

la mesure où «beaucoup de nos élèves ne reçoivent pas de financement public pour leur scolarisation et que nos établissements ne sont pas soumis à des projets éducatifs territoriaux», rappelle Hervé Dory. «Cette charge financière supplémentaire pour mettre en place les activités périscolaires ne peut pas être assurée par les établissements et les parents ne souhaitaient pas assumer cette part. »

Si, pour l'heure, l'enseign ment catholique a décidé surseoir à la mise en œuvre cette réforme, il s'est toutefo emparé de la question afin s'interroger sur une organis tion de la journée scolaire. termes de pédagogie, temps et d'activités, « Une 1 flexion est engagée dans to les établissements pour voir quelle manière on peut fai évoluer les choses tout en re pectant le rythme de l'enfai Des aménagements du tem scolaire seront proposés dès rentrée 2014. »

Le choix est clair et assun mais il ne s'agit pas pour a tant « d'une position de refus i la réforme des rythmes sc laires. Nous ne sommes p dans un contexte idéologique ou politique », souligne Hen Dory. « On va rester en veille si les territoires sur lesquels so. implantées nos écoles pour vo comment s'organisent les fi milles et les communes. Dans cadre de l'institution et de moyens, il faut trouver une r ponse adaptée aux possibilit que nous avons. Il est fondi mental d'apporter des répons graduées au fil des années. »

AURORE CHABAL